

Procédure d'inscription en MP

Rappel des langues qu'il est possible d'étudier en MP au lycée Michelet

- LV1 Anglais ou Allemand
- LV2 Anglais ou Allemand ou Espagnol

La phase 1 : elle ne s'adresse qu'aux élèves issus de la première année de CPGE

Le dossier de candidature doit comporter :

- Les notes du bac (copie de la collante).
- Les bulletins de première année (la mention admis en 2^{ème} année doit être stipulée).
- Une lettre de motivation pour intégrer le lycée Michelet.

	Candidats	Professeurs	Secrétariat
Jusqu'au 5 juillet minuit	Les candidats envoient la totalité des pièces du dossier de candidature décrites ci-dessus à l'adresse suivante : mpsi_michelet@ac-versailles.fr		
Du 6 au 8 juillet		Les professeurs de CPGE étudient les candidatures.	
Entre le 9 au 13 juillet			Le secrétariat du lycée répond par mail aux candidats: envoi d'un dossier administratif ou d'une réponse négative.

La phase 2 : elle ne s'adresse qu'aux élèves issus de la première année de CPGE retardataires et à ceux qui redoublent leur deuxième année.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Les notes du bac (copie de la collante).
- Les bulletins de première année (et ceux de deuxième année si les élèves redoublent).
- Une lettre de motivation pour intégrer le lycée Michelet.
- Les résultats écrits et oraux aux concours si les élèves redoublent.

	Candidats	Professeurs	Secrétariat
Jusqu'au 24 août minuit	Les candidats envoient la totalité des pièces du dossier de candidature à l'adresse suivante : mpsi_michelet@ac-versailles.fr		
Du 24 au 26 août		Les professeurs de CPGE étudient les candidatures.	
Du 26 au 1 ^{ER}			Le secrétariat du lycée répond par mail aux

septembre			candidats: envoi d'un dossier administratif ou d'une réponse négative.
-----------	--	--	--